

261.83  
039  
v. 38  
1922

Père Alexandre DUGRÉ, S. J.

# Contre le blasphème, TOUS!



L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



## A LIRE

POUR CONNAÎTRE L'ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES

Mgr ARCHAMBEAULT

**Pourquoi les retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada ?** . . . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

**Les Retraites fermées** . . . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. LECOMPTE, S. J.

**Nos Voyageurs** . . . . . \$1.25, 1.35 franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

**Les Forteresses du Catholicisme** . . . . .  
. . . . . 75 sous, 80 sous franco.

On peut se procurer ces livres aux différentes maisons de retraites.

Vient de paraître

## Semaine sociale de Québec

BEAU VOLUME IN 8° DE 460 PAGES

Indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales. \$2.25; franco: \$2.45.

*Nil obstat:*

Marianopoli, 8 Augusti 1922

E. HÉBERT, *Censor librorum*

*Imprimi potest:*

J.-M. FILION, S. J.

*Praep. Prov. Canadensis*

*Permis d'imprimer:*

† GEORGES, Év. de Philip., *Adm. Apost.*

le 3 août 1922

H N  
31  
039  
5.38  
1922

## Contre le blasphème, tous !

---

**N**OS gens sacrent, ils sacrent épouvantablement, et ils paraissent sacrer encore bien plus, vu qu'ils sacrent surtout en public, devant les autres. C'est hideux. C'est à n'y rien comprendre de la part d'une race ordinairement polie et aussi religieuse que la nôtre. En tout pays, le bas peuple fournit des blasphémateurs, et la langue française a consacré les expressions « jurer comme un payen », « comme un charretier » ; mais chez nous, l'on pourrait dire « jurer comme tous les corps de métiers », y compris des professionnels, des soldats, des cultivateurs et quelques députés.

Dans toutes les langues il y a certains mots parasites, à forme baroque et parfois amusante, jurons adoucis que nous appelons ici des *patois*, qu'on emploie familièrement et qui animent la conversation. Le français en possède une jolie variété, dont les plus communs : *Bigre! Fichtre! Sapristi! Saperlote! Saperlipopette! Sac-à-papier! Nom d'un petit bonhomme!* etc., n'ont rien qui choque l'oreille. L'usage, ou la littérature, a même breveté certains patois, devenus l'apanage de certaines classes : les Gascons diront *Cadédis!* Les Auvergnats *Fouchtra!* les Languedociens *Pécaïre!* les Marseillais *Troun de l'air!* et les Provençaux *Hé, qué, té, zou, vé, vaï, allons,* et autres qu'chatouillent l'oreille et qui font vivre. Et nous, nos *patois*? Hélas! ce sont trop souvent des jurements et des imprécations. Chez une portion bien trop considérable de notre bon peuple, chez des gens à bonne figure, à bon cœur, très catholiques par ailleurs, ce sont d'horribles formules où les noms les plus vénérables de la religion se tordent, profanés, rugis, vociférés avec un accent à donner le frisson.

### Les causes

D'où peut bien nous venir cet épouvantable défaut, qu'on n'a pas craint d'appeler notre *vice national* ?

D'abord des chantiers, des moulins, des voyages aux pays d'en-haut, des travaux de chemins de fer, de tous ces rassemblements d'hommes seuls, qui favorisent le débraillé, la grossièreté, le vice. Les jeunes et les nouveaux venus, d'abord effarouchés, veulent bientôt montrer qu'ils ne sont pas des enfants, et puisqu'il ne s'agit que de boire et de sacrer pour être un homme, qu'à cela ne tienne! L'on boira, l'on sacrera, et tout le chantier sera au diapason des pires *boulés*, et donnera la note la plus basse. Les hommes sont comme les pommes, en tas ils se gâtent.

Quel tort ne nous a pas fait cette fausse intrépidité qui consiste à hurler avec les loups, à exhiber de mauvais sentiments qu'on n'a pas, et à se ranger du côté de la canaille, ce qui n'est qu'une lâcheté mal fardée.

Il semble que Dieu ait pris sa revanche de ces affreux péchés de paroles des chantiers de l'Outaouais, du Saint-Maurice et de l'Ontario en laissant persécuter notre langue par des gens qui n'y voient qu'un « français bêtement horrible »...

Une excuse, qui ne devrait plus valoir, aujourd'hui que l'instruction est meilleure, pourrait se trouver dans la *paupéreté de vocabulaire* de ces bûcherons. Comme un grand nombre n'avaient pas appris à lire, par suite de l'éloignement de toute école, ou par crainte de cette instruction frelatée qu'on offrait, il y a cent ans, dans les *écoles nationales* anglo-protestantisantes, les moyens de conversation étaient limités à quelques centaines de mots, à quelques douzaines de phrases qui revenaient toujours les mêmes. Voulait-on enfler la voix, renforcer l'expression, ajouter du pittoresque, du saisissant, ce qui jaillissait le plus vite dans le désert de mots, c'était le juron, le gros juron étoffé qui tombait de toute sa pesanteur pour servir de superlatif, d'adverbe, d'exclamation, de renfort à l'argument ou à l'affirmation.

Là où un Français, ou un Canadien qui sait un peu sa langue, emploiera un tour saillant, un adjectif bien trouvé

qui produiront leur effet par leur nouveauté, leur force ou leur pittoresque, notre ignorant, au lieu de chercher inutilement un mot qu'il ne trouverait pas, explose en un juron aussi commode qu'horrible: ça vaut un geste éloquent, un coup de poing sur la table; c'est péremptoire, sans réplique, tout le monde comprend. Quel avantage de porter ainsi la foudre sur soi, toujours prête à gronder!

Certaines gens ne se servent pas des superlatifs *très, beaucoup, fort, bien*, ni des autres adverbes que nous offre le dictionnaire: un juron précédé de *en* signifiera n'importe quoi. Ainsi, l'on ne dira pas: « C'est *très beau*, c'est *fort bon*, c'est *très drôle*; il y a *beaucoup* de monde, j'ai vendu *énormément*, etc. » On dira grossièrement: « C'est *beau en m...* C'est *bon en cal...* C'est *drôle en v...* etc., etcetc.u., On met là toutes sortes de noms: le diable, divers animaux et les noms les plus saints de l'Église, et cela veut toujours dire la même chose.

S'agit-il d'interpeller gaiement ou furieusement un enfant, un ami, un cheval, une machine qui bloque ou une porte qui ne s'ouvre pas, le juron arrive encore bon premier, panaché de *mon, ma, mes*, et parfois d'un qualificatif *petit, grand*, etc.: « Ah bien! toi, *mon m... mon petit chr...* » et autres horreurs. Ce n'est pas très élégant, ni distingué, ni éducatif quand on s'adresse à des enfants: les petits terrorisés sur le coup, répètent ces énormités en cachette d'abord, puis devant les camarades pour faire leurs hommes; puis ils grandissent, l'habitude viendra, et ils sacreront comme les autres, *sans y penser*. Les exclamations de surprise, de colère ou de joie prennent, elles aussi, la forme du juron. Arrive-t-il de buter, de se heurter le front, de se cogner sur les doigts, le mot qui jaillit est un juron, ou même une tempête de vrais blasphèmes, pour peu que la fureur éclate et veuille se soulager. Ce serait enfantin grossier, sauvage, si ce n'était diabolique, s'il n'y avait une injure directe à Dieu.

Est-ce là parler français? Un officier canadien, témoin naguère d'une chicane entre cochers de Paris, fut frappé de ne pas entendre un juron. Les gros mots et les adjectifs gras pleuvaient; on se traitait richement de sale voyou,

de vilain animal, d'embusqué, de cruchon, que sais-je ? mais on ne mêlait pas Dieu à cette affaire, on ne vidait pas le ciel et les sacristies pour s'injurier en langage de polissons qui ne signifie rien, qui n'insulte que Dieu et ne fait tort qu'aux blasphémateurs.

De toutes façons et au plus tôt, il faut absolument se guérir de cet épouvantable mal, pour des raisons de *foi* d'abord, puis de *bonne éducation* et de *patriotisme*.

Ces trois grands motifs, S. G. Mgr Béliveau les condense énergiquement, à sa manière, dans son admirable lettre aux Voyageurs de Commerce: « Votre campagne contre le blasphème est consolante. Quelle pratique plus coupable, et j'ajouterais plus idiote, peut-on trouver que celle du blasphème ? C'est d'abord à l'honneur du nom de Dieu que vous consacrez vos efforts; c'est ensuite à notre sécurité, puisque le blasphème attire la malédiction de Dieu. Vais-je ajouter que c'est à l'honneur de la race que vous travaillez. Quelle humiliation, en effet, pour ceux qu'on a appelés *une race de gentilshommes* d'entendre les propos de certains malappris qui sont trop ignobles, ce semble, pour être des nôtres. C'est une œuvre excellente de travailler à les réformer par la persuasion, si possible, et même par l'usage des sanctions légales si c'est nécessaire. »

### Raisons de foi

*La foi* nous enseigne, aux jours du catéchisme, que blasphémer c'est dire des paroles injurieuses contre Dieu, les saints ou les choses saintes, et que c'est un péché mortel que Dieu souvent punit même en ce monde.

Par amour pour Dieu et par pitié pour nous-mêmes, nous devons donc éviter ces juréments atroces qui sont la pire insulte lancée à Dieu, comme un reproche pour ses plus grands bienfaits, tels que le *baptême* qui nous fait ses enfants, la *sainte Eucharistie* qui augmente en nous la vie divinisée, *Jésus-Christ* et la *sainte Vierge* qui n'ont vécu que pour nous sauver. Peut-on choisir plus mal les mots qui reviennent à la bouche dans les mauvais moments ?

C'est incompréhensible que des gens religieux, fidèles à prier Dieu, à s'approcher des sacrements, à pratiquer régulièrement leur religion, posent ou du moins semblent poser ainsi des actes qui sont tout juste le contraire, la négation de la prière, de la religion, puisque le culte est un honneur rendu à Dieu tandis que le blasphème est une injure lancée contre Dieu. Suppose-t-on un royaliste qui crierait « Mort au roi ! » et qui commettrait des crimes de lèse-majesté ? Eh bien ! le catholique qui adore, qui prie Dieu, et qui blasphème dix minutes après, rétracte sa prière, déshonore Dieu autant qu'il le peut et se rend coupable d'un crime de lèse-divinité. Il y a là du reniement, de la trahison, de l'apostasie, de l'insulte directe, et c'est un des plus grands péchés qui soient, un crime pire que le vol, l'homicide et les autres forfaits punis par la justice humaine, sans compter un second péché mortel de scandale des enfants et des faibles, que le mauvais exemple entraînera.

Mais réellement les jurons des Canadiens sont-ils des blasphèmes ? Pas tous, Dieu merci, car il y a longtemps que nous serions engloutis. Comme il y a des gens qui voient du blasphème partout, et d'autres qui n'en voient nulle part, disons, pour instruire les consciences, que pour blasphémer il faut deux choses : que les mots soient considérés comme blasphématoires, et qu'on s'aperçoive qu'ils sont une injure à Dieu. Hors de ces cas, il y a un péché véniel de *vain usage*, mais souvent aussi péché mortel de scandale, à répéter, en guise de *patois*, les noms de Dieu et des choses saintes, pourvu toujours qu'on n'ait pas l'idée d'insulter Dieu. Car celui qui jure avec colère contre Dieu blasphème. Si la colère se porte contre des hommes ou des choses, il peut y avoir encore blasphème dans trois cas : s'il y a mépris pour les noms sacrés que l'on prononce ; si l'on emploie ces noms en guise d'imprécations pour attirer du mal sur quelqu'un ; si l'on croit dire un blasphème.

Qu'on ne dise pas : « Ce n'est rien, c'est un péché véniel. » Le péché véniel est, après la faute mortelle, le plus grand des maux, un mal d'âme, un mal surnaturel, un mal incomparablement plus à craindre que la perte de la fortune, les maladies et tous les maux naturels ensemble. Ne voilà-

t-il pas pour un chrétien la raison suprême, le motif des motifs, de se corriger de cette scandaleuse manie? Surtout quand l'argument religieux concorde une fois de plus avec les motifs de bonne éducation et de patriotisme. Car n'y eût-il aucune faute à jurer, nous devrions cependant nous en abstenir, parce que nous devons être des gentilshommes, et que les gentilshommes ne sacrent pas!

### Raisons de bonne éducation

« La politesse a toujours été un des plus beaux caractères de l'éducation française, écrivait Mgr Dupanloup: c'est peut-être son trait le plus distinctif. » Ne manquons-nous pas de plus en plus de cette politesse française?... Avec un système d'écoles et de collèges à rendre jaloux les trois-quarts des vieux peuples d'Europe, n'élevons-nous pas une jeunesse par trop insouciante de la tenue, du bon langage, des bienséances et de cette véritable et grande politesse française du siècle de Louis XIV, qu'importèrent chez nous, dès la première heure, des apôtres clairvoyants, dont le premier soin fut d'installer ici la plus belle culture classique de France?

Nos grands-pères, avec peut-être moins d'instruction, étaient plus délicats, plus civils, plus civilisés que nous, qui absorbons aujourd'hui un affreux mélange de trois ou quatre civilisations contradictoires, dont nous ne prenons souvent que les mauvais éléments. Au Canada, les femmes valent mieux que les hommes, gâtés qu'ils furent par les voyages, l'alcool, la vie en forêt, les fanfaronnades et la politique. C'est affaire de mode pour les femmes de se tenir bien, et pour les hommes de parler mal. La vieille génération se réformera difficilement, et de même que les campagnes contre l'alcool et l'anglicisme font la conquête des âmes aux premières années d'école, le mouvement contre le blasphème lui aussi remportera son succès définitif par la bonne éducation, par la politesse bien enseignée à l'école et au foyer, ainsi que l'écrivait récemment notre grand éducateur, Mgr Ross:

« Il y a entre l'âme et le langage des relations que les

éducateurs doivent mettre plus en relief. Cette habitude du blasphème, souvent matériel, n'est la plupart du temps que l'aboutissant de l'habitude d'un langage vulgaire qui a commencé et s'est développé au foyer et à l'école. On ne peut pas dire que c'est par haine de Dieu et des choses saintes que blasphèment nos Canadiens. Il y a question d'éducation autant que de religion...

« Outre l'action ecclésiastique que je pourrai exercer, comptez aussi sur l'action que je me propose de rendre plus intense encore par l'école. En inspirant aux futures institutrices et mères de famille, éducatrices les unes et les autres, l'horreur du langage vulgaire et trivial, on arrivera à polir l'âme et le langage canadiens. Nos ancêtres ne méritèrent-ils pas cette louange déjà lointaine que leur discernait le Père Charlevoix: « Les manières douces et polies sont communes à tous, et la rusticité, soit *dans le langage*, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. »

« Hélas! que faudrait-il dire aujourd'hui en entendant le langage ordurier qui retentit sur des lèvres dont on serait en droit d'attendre autre chose. C'est l'une des fissures par lesquelles s'écoule l'âme française que nous nous efforçons de garder intacte. Les femmes ont là, pour exercer une influence sur les mœurs publiques, une occasion plus décisive et plus appropriée à leur rôle, que celle qui leur est offerte par les suffragettes... »

En effet, si les enfants prennent tout jeunes des habitudes de politesse générale, si on leur inspire l'horreur de la langue voyou au même degré que de l'anglicisme, si l'on s'applique dans les écoles de garçons surtout — les classes de fillettes valent incomparablement mieux sous ce rapport — à développer le sens de la distinction et de cette gentilhommerie naturelle que nous sommes sensés avoir dans le sang, l'épouvantable vulgarité des jurons actuels fera horreur autant que l'ivrognerie, et nos gamins, contractant l'habitude de se conduire comme de petits messieurs, seront ensuite des jeunes gens distingués, puis de parfaits gentilshommes, fidèles à perpétuer le bon renom des ancêtres.

### Raisons de patriotisme

Sans doute, l'on entend chez tous les peuples un langage vulgaire, des expressions faubouriennes, mais il y en a vraiment trop chez nous, surtout quand nous avons des raisons spéciales de ne pas nous en permettre. Nous sommes le seul groupe de langue française en Amérique, nous formons quelques îlots de France dans la grande mer de langue anglaise, allemande ou espagnole. Le français est persécuté, miné, assailli de tous côtés: que, du moins, l'on ne veuille pas le faire disparaître parce que nous le parlons trop mal. Si vraiment nous aimons notre langue, respectons-la nous-mêmes, parlons-la bien, gardons-la pure et noble, sans expressions barbares ni surtout blasphématoires: mieux vaut cent fois un anglicisme qu'un juron!

Des Anglais et des Américains viennent dans nos villages pratiquer le français qu'ils ont appris dans les livres: ne les déroutons pas en employant des mots qui n'ont ni sens ni place. Des milliers d'étrangers sympathiques, attirés par la renommée du *miracle canadien* ou par le livre un peu sombre de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, qui met nos campagnards à la mode, seraient fort désappointés de rencontrer au lieu du coin de France et des bonnes figures de défricheurs qu'ils espèrent, une peuplade de faubouriens rabâchant un vocabulaire sans rime ni sens. Les visiteurs sont fort portés à généraliser. Une couple de fainéants qui sacrent à l'hôtel ou à la gare peuvent ruiner la physionomie morale de tout un village, comme les fermes négligées gâtent le paysage le long de nos routes nationales.

Il nous a fait plaisir de lire les bonnes appréciations de Mgr Landrieux, du maréchal Fayolle et de M. François Vuillot sur notre compte. De fait, nous devons avoir à cœur notre réputation au dehors, selon le mot du cardinal Amette: « L'Esprit-Saint a dit: *Curam habe de bono nomine*. Prenez soin de votre bon renom. Cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus. » Quand on ne peut être fort par le nombre, il faut l'être par la qualité. Et si l'on veut que notre petite France à nous soit respectée de ses puissants associés ou rivaux, il faut qu'elle

se respecte elle-même d'abord, et jusque dans les moindres détails.

N'obligeons pas nos visiteurs à fermer les yeux trop souvent sur les laideurs matérielles ou morales de notre pays: vu de la route et du chemin de fer, il n'est pas toujours également poétique, et bien des inélégances peuvent choquer, des inélégances de surface il est vrai, mais qu'est-ce que voient les voyageurs, si ce n'est les dehors? « Sauvez la surface et vous sauvez tout », prescrit l'annonce de peinture anglaise. C'est justement ce que nous sauvons le moins, les dehors: nous ne nous préoccupons pas assez de l'opinion. Donnons donc ce vernis, ce dernier poli à nos solides vertus nationales d'honnêteté, de franchise, d'équilibre et d'ordre, qui arrachent les hommages de nos ennemis d'hier et de nos envieux de toujours. Que nos paroles montrent donc ce que nous sommes malgré tout, grâce à Dieu et à notre catholicisme, un bon peuple, un peuple moral et poli.

En même temps que l'estime de nos voisins et de nos rivaux, nous mériterons encore les bienfaits de la Providence. La sainte Écriture nous montre le peuple juif favorisé ou châtié de Dieu, selon qu'il honorait ou profanait son saint nom. La première chose que fit Jeanne d'Arc en prenant la tête de ses troupes fut d'en chasser le blasphème, « parce que ce sont les péchés qui font perdre les batailles ».

Quand la sainte Vierge apparut aux bergers de la Salette, elle annonça que « la profanation du dimanche et le blasphème appesantissaient le bras de son Fils » contre les hommes.

En 1850, Mgr Bourget employait toutes les forces de sa foi et de son patriotisme à faire cesser deux fléaux: le blasphème et le coulage ruineux de notre peuple vers les États-Unis. Nos gens continuèrent à jurer, et aussi à émigrer: le châtement suivait la faute, il la suit encore.

De grâce, n'attirons pas la malédiction de Dieu sur notre langue. « Seigneur, bénissez la langue française », faisait crier un prêtre de Montréal dans une fête religieuse. Et un vieillard d'Ottawa, aux pires jours des difficultés scolaires, réprimandait un jeune homme: « Si tu veux absolument sacrer, au moins ne sacre pas en français. »

### Raisons de force majeure

Enfin, pour ceux que ne parviendraient pas à toucher les raisons de foi, de bonne éducation et d'intérêt national, il reste un autre argument, un argument désespéré, bien humiliant à employer, mais pourtant nécessaire tant qu'il y aura de la canaille sur la terre: c'est l'argument de la force, la Loi: \$50.00 d'amende ou six mois de prison. Voilà quelque chose de précis, de pratique, de touchant pour ceux qui ne font pas de sentiment. A toutes les époques où la foi et l'honneur sont en baisse, et ne font plus impression sur les cœurs et les cerveaux racornis, l'on voit apparaître les sanctions légales: moins il y a de conscience, plus il faut de police. Dieu ordonnait au peuple hébreux de lapider les blasphémateurs. En France, tous les rois, de Charlemagne à Louis XV, édictèrent des peines très fortes, depuis l'amende à la première faute, en graduant, jusqu'à l'amputation de la langue à la huitième. Le grand Louis XIV lui-même confirma cette législation, et Louis XII ordonnait de dénoncer les blasphémateurs.

La loi anglaise comporte une sanction suffisante qu'on n'avait que le tort de ne pas utiliser. La vaillante Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada vient de l'exhumer du Code, et avec l'aide de cette arme ajoutée aux autres, ils ont entrepris une guerre à mort contre le fléau du blasphème.

Les voyageurs de commerce sont peut-être, par leur profession, qui les met sur tous les trains, dans tous les hôtels, magasins et boutiques, les plus en mesure de rencontrer des gens qui sacrent, et de sonder cette affreuse plaie qui nous dévore et nous déshonore. Déjà, depuis quatre ou cinq ans, ils avaient résolu de faire quelque chose. Ils essayèrent d'abord du motif religieux; ils imprimèrent à leurs frais et répandirent partout des images du Sacré Cœur avec l'inscription: *Ne blasphémez pas*. Plus de 400,000 ont été par eux fixées dans les hôtels, boutiques, chantiers, moulins, etc., produisant une salutaire influence chez le gens droits, qui jurent sans y penser. Mais pour les autres, comme pour de mauvais élèves, il faut la manière forte, et

les Voyageurs, faisant taire leurs répugnances personnelles, se sont bravement résolus à l'employer.

En décembre dernier, ils faisaient imprimer des avis publics: *Gare aux blasphémateurs* qu'ils se mettaient à placarder et à distribuer partout sur leur passage. Des lettres circulaires, adressées à Nos Seigneurs les Évêques et à Messieurs les Curés, leur valurent, comme on pouvait s'y attendre, de hautes approbations, de précieux encouragements et des commandes de milliers de pancartes, que prêtres et laïcs, Ligueurs du Sacré-Cœur, Zouaves et apôtres de tous rangs clouaient en bonne place. Après les chefs religieux, les chefs civils, gouvernants et industriels, tous ceux qui se reconnaissent une responsabilité dans le mal de la société, parce qu'ils ont à conduire des hommes. Les Voyageurs de Commerce entrevirent le premier ministre de Québec, le maire de Montréal, les directeurs d'industries ou de compagnies de services publics, telles que le Canadien-Pacifique et les Tramways de Montréal. Partout, l'accueil fut chaleureux: tout le monde souffre de cette hideuse tache du blasphème, et l'occasion est excellente de susciter le mouvement général que l'on désire depuis longtemps.

L'honorable M. Taschereau trouve la loi actuelle parfaitement apte à la répression des jurements, et il s'engage à la faire afficher, aux frais de la Commission des Liqueurs, dans toutes les buvettes, puisqu'on s'y oublie peut-être plus souvent qu'ailleurs

Les divers hangars, boutiques et casernes de police de la Corporation de Montréal et de la Compagnie des tramways seront placardés *par ordre*; et les policiers doivent appréhender les jureurs dans la rue. Plusieurs chefs d'industrie, même protestants, affichent le texte de la loi et enjoignent aux contremaitres de congédier tout employé qui sacre: la maison J.-J. Joubert va jusqu'à s'assurer d'avance que les solliciteurs d'emploi n'ont pas ce vice.

Les Voyageurs, qui avaient déjà le talent de persuader les individus, entreprennent maintenant de convertir les foules: ils se font conférenciers. Entre deux courses ils consacrent leurs samedis et dimanches à pousser leur campagne dans plusieurs paroisses de Montréal et des environs,

de Québec, de la Beauce, du Nord et du Sud. Et partout ces bonnes paroles des laïcs, suivies de distributions d'imprimés, produisent les meilleurs résultats: c'est quelque chose de nouveau chez nous que ces leçons de morale tombées des lèvres de joyeux gaillards en habit de ville, qui ne font pas profession spéciale de vertu, et qui prennent tout de même les jurements au sérieux.

Les journaux sont très sympathiques à ce mouvement nécessaire, et très empressés à reproduire les comptes rendus des démarches et des assemblées des voyageurs de commerce. Une autre forme de propagande imprimée qu'on propose à ceux qui font usage de papeterie officielle, comme nos sociétés nationales, religieuses ou industrielles, c'est d'imiter la Bonne Presse de Paris, qui apostille ses lettres du vœu *Dieu sauve la France*, et d'apposer sur leurs en-têtes ou leurs enveloppes les mots: *Ne blasphémez pas. Empêchez le blasphème*. Quelques Voyageurs le font déjà.

L'idée est de saisir l'opinion, de faire penser, de réveiller les honnêtes gens, de provoquer une réaction déjà en retard de cent ans.

Des résultats tangibles se font déjà sentir de tous côtés: certains rappels à l'ordre, des arrestations et quelques amendes ont permis aux distraits de réfléchir sur ce qu'il en coûte maintenant de s'oublier. Comme l'écrit S. G. Mgr Hallé, « les Voyageurs de Commerce détruisent le dernier rempart des blasphémateurs: celui qui se nomme *Ça m'échappe sans que j'y pense*. Il viendra peut-être un temps où ça n'échappera pas cent fois par jour *sans qu'on y pense!* »

#### Conclusion. Appel à tous

Il faut absolument guérir notre peuple de cette hideuse gangrène du blasphème; comme *catholiques*, nous le réprouvons de toute la force de notre foi; comme *Canadiens français*, nous devons empêcher de souiller, de discréditer, de ruiner notre belle langue française; comme *gens bien élevés*, nous devons éviter ces grossièretés énormes qui n'ont de place que dans les bas-fonds de la société.

Tous et chacun, nous devons seconder de toutes nos forces la campagne noblement entreprise et vigoureusement conduite par les Voyageurs de Commerce; sachons tous ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire, puis faisons-le. Dans un tel fléau général, comme aux temps de grippe, chacun doit veiller sur soi, et autour de soi.

D'abord les *bons*, l'immense majorité de ceux qui, Dieu merci! ne sont pas affligés de ce vice, tous les bons, hommes et femmes, devront cesser leur indulgence bonasse qui fait qu'un vaurien qui jure est redouté précisément parce qu'il jure. Son vice est toute sa force. Qu'on n'endure pas une minute un scandaleux dans sa maison ni à son emploi; qu'on fasse l'opinion là-dessus; qu'on ridiculise, qu'on accable, qu'on discrédite le matamore de paroles, comme on a discrédité l'ivrogne, qui maintenant se cache pour boire. Que la polissonnerie tourne enfin contre son auteur, au lieu d'être pour lui un signe de vigueur et de supériorité. On a vu un contremaitre de voirie terroriser toute une équipe, toute une paroisse, sans que ces dizaines et ces centaines d'isolés eussent le courage de le mettre à la raison. Un coup de téléphone à la police ou au juge de paix, et l'affaire était réglée, réglée comme elle devait l'être, par la révocation, l'amende, la prison.

Les employeurs surtout ont la meilleure chance de guérir eurs hommes, et en conscience ils sont tenus d'y voir. Le patron est responsable du mal qu'on fait chez lui, avec son consentement. Si l'Écriture sainte nous enseigne que « Dieu ordonne à chacun de veiller sur son prochain », c'est surtout aux meneurs d'hommes que l'obligation s'applique. C'est pour eux surtout que la religion n'est pas affaire personnelle, ainsi que le veut un faux libéralisme, mais affaire d'apostolat. Autrement, comment peuvent-ils souhaiter sincèrement à Dieu que son règne arrive sur la terre comme au ciel? Ils le laissent insulter chez eux!

Que les bons qui ne peuvent faire de l'action directe y suppléent en appelant l'aide de Dieu sur ceux qui luttent. En 1853, Mgr Bourget recommandait « la récitation des

trois *Gloria Patri* pour l'abolition du blasphème. » Aujourd'hui S. G. Mgr Léonard encourage ses diocésains à réciter à la fin de la messe, comme cela se pratique en Italie, les louanges réparatrices qu'on dit ici après la bénédiction du très saint Sacrement.

Quant aux gens qui jurent sans y penser, qu'ils se choisissent d'autres *patois*, qu'ils prennent tous les moyens, petits et grands, de ne pas s'oublier: qu'on porte un nœud à son mouchoir, une épingle à sa manche, un caillou dans sa poche, que sais-je! Et si l'on s'oublie malgré tout, qu'on s'impose des sanctions, qu'on paie l'amende aux pauvres, qu'on dise immédiatement un *Pater* ou un *Gloria Patri*, qu'on se pince ou qu'on se pique, mais qu'on fasse quelque chose! La santé ne s'acquiert pas par contagion, comme les maladies, il faut des remèdes, un traitement parfois énergique, une opération qui taille dans le vif.

Quant aux endurcis, aux blasphémateurs conscients, qui se plaisent dans leurs horreurs et qui ne veulent pas se corriger, c'est pour eux, comme pour les voleurs et autres scélérats, que la loi est faite: servons-nous-en! Il est inutile d'insister. Demandons seulement aux champions du bien d'avoir le courage de ne pas reculer devant les suppôts du mal. Ils sont l'immense majorité, qu'ils soient donc aussi la vaillance. Un troupeau de moutons ne chassera jamais une poignée de loups. Mais si, au lieu de loups, ce n'étaient que des mâtins, des roquets, des caniches, et si les bons n'étaient pas que des moutons, mais des hommes!...

C'est ce que sont les apôtres laïcs de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, et c'est ce que nous serons tous. Pour Dieu, pour le pays, pour notre dignité d'hommes: Contre le blasphème, tous!

## APPENDICE

---

### EXTRAITS DES APPROBATIONS ÉPISCOPALES

« J'admire le courage dont les Voyageurs font preuve, et je demande instamment au bon Dieu de bénir leurs généreux efforts. » — Mgr G. GAUTHIER.

« De tous les maux dont nous souffrons, il n'en est guère qui soit plus dommageable aux âmes. Le blasphème est un défi à Dieu, et c'est un défi que Dieu relève et auquel il répond par la malédiction. La victoire reste toujours à la majesté divine, et le châtement qui frappe le coupable a sa répercussion dans la société toute entière. Aussi l'apostolat contre le blasphème est-il, à l'heure actuelle, le plus urgent et le plus louable. » — Mgr P.-E. ROY.

« Ce mal est tellement enraciné, dans nos populations laborieuses surtout, qu'il est bien difficile de le déloger ! Et cependant, c'est un mal abominable, qui a une malice diabolique et que Dieu doit châtier sévèrement. » — Mgr F.-X. CLOUTIER.

...« Que des citoyens viennent à l'aide de l'Église dans ce combat qui intéresse la mentalité publique, et qui'ils emploient des moyens énergiques et efficaces, reconnus par la loi civile, et adoptés par votre Cercle, ceci mérite assurément l'approbation et les encouragements que je me fais un devoir de vous accorder sans réserve. » — Mgr J.-M. ÉMARD.

En faisant ressortir davantage l'injure faite à Dieu par le blasphème, les Voyageurs de Commerce feront une œuvre d'apostolat bien méritoire, et couronneront ainsi tant d'autres œuvres admirables, dignes de notre reconnaissance. » — Mgr M.-T. LABRECQUE.

« Le travail sera ardu et long, mais, la grâce de Dieu secondant vos efforts, cette triste habitude disparaîtra de nos mœurs. Il faut faire appel à toutes les âmes de

bonne volonté, travailler avec constance et prier beaucoup. » — Mgr A.-X. BERNARD.

« De tout cœur j'approuve votre sainte croisade contre le blasphème. J'appelle sur elle ainsi que sur chacun de ses apôtres toutes les bénédictions du ciel. » — Mgr E.-A. LATULIPE.

« Nous signalons aux éducateurs de toute catégorie l'action qu'ils peuvent exercer au foyer et à l'école, en habituant les enfants à un langage convenable et en leur faisant saisir la relation qui existe entre l'âme et le langage qui en est l'expression. « La bouche parle de l'abondance du cœur. » Le langage trivial et grossier révèle et façonne une âme basse et initie au blasphème. » — Mgr J.-R. LÉONARD.

« C'est une guerre sainte que vous entreprenez. Il n'est que juste que nous soyons à vos côtés, sinon à votre tête... Nos Indiens ne connaissent guère le blasphème. Ils n'ont pas de mot dans leur langue pour cela. Ne blasphèment que ceux qui, devenus en contact avec certains blancs, apprennent des expressions blasphématoires en anglais ou en français. » — Mgr O. CHARLEBOIS, O. M. I.

« Elle est admirable et bien apostolique la nouvelle croisade que vous lancez et à laquelle vous voulez vous donner généreusement jusqu'à ce que, avec la grâce de Dieu, le secours de l'épiscopat et du clergé, vous ayez atteint votre noble but: faire disparaître complètement de notre écusson national canadien-français cette dégoûtante tache du blasphème. » — Mgr P. LAROCQUE.

« L'évêque de Nicolet, convaincu que la grande campagne que le Cercle de Montréal de l'A. C. V. a décidé d'entreprendre contre le blasphème sera conduite avec la charité du Christ, le respect dû à la discipline de nos diocèses et la fidèle observance de nos lois, bénit de tout cœur ce bel acte d'apostolat; il l'approuve pour son diocèse, et il ne manquera pas d'inviter son clergé à seconder les efforts de tous ceux qui travaillent à faire disparaître de nos milieux cette plaie hideuse du blasphème. » — Mgr J.-S.-H. BRUNAUULT.

## AVIS PUBLIC

### *Gare aux blasphémateurs!*

---

Ils sont passibles d'une amende de **cinquante piastres** (\$50.00) ou d'un **emprisonnement**, avec ou sans travaux forcés, de **six mois**, ou des **deux peines** à la fois, d'après les articles 238f et 239 du Code Criminel dont voici le texte:

**Articles 238f.** — « Est réputé vagabond, libertin, désœuvré, ou débauché, quiconque fait du tapage dans ou près les rues, chemins, grandes routes ou places publiques, en criant, en **jurant**, ou en chantant, ou en étant ivre, ou en gênant, ou en incommodant les passants paisibles. »

**Article 239.** — « Tout vagabond, libertin, désœuvré, ou débauché est, sur conviction par voie sommaire, passible d'une amende n'excédant pas **cinquante dollars**, ou d'un **emprisonnement**, avec ou sans travaux forcés, de **six mois** ou plus, ou des **deux peines** à la fois... »

---

*Poursuivez les blasphémateurs, la loi vous protège!*

(Code Criminel, Art. 501.)

# BROCHURES A 10 SOUS

*La collection la plus populaire, la plus instructive, la plus variée qui ait encore paru au Canada*

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> .....                           | Sir Lomer GOUIN              |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> .....                                  | MM. TELLIER et LANGLOIS      |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> .....                          | Mgr. PAQUET                  |
| 4. <i>Le bon Journal</i> .....                                       | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *5. <i>La Fête du Sacré-Cœur</i> .....                               | R. P. MARION, O. P.          |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> .....                     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> .....                                | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> .....                 | C.-J. MAGNAN                 |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> .....             | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> .....                      | B. P.                        |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> .....                        | Omer HÉROUX                  |
| 12. <i>Les Familles au Sacré-Cœur</i> .....                          | R. P. DUGRÉ, S. J.           |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> .....                                | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> .....               | Euclide LEFEBVRE             |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> .....                                 | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| *16. <i>Appel aux ouvriers</i> .....                                 | R. P. CHOSSEGROS, S. J.      |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> .....                                | Georges HOGUE                |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> ..... | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> .....                             | Le cardinal BÉGIN            |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> .....                                      | Une RELIGIEUSE               |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> .....                            | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| *22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> .....                      | BENOIT XV                    |
| *23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys</i> .....                  | R. P. DUGRÉ, S. J.           |
| 24. <i>La Formation des Élites</i> .....                             | R. P. JOYAL, O. M. I.        |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> .....                                  | Général de CASTELNAU         |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> .....                 | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M.     |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> .....  | XXX                          |
| 28. <i>S. Jean Berchmans</i> .....                                   | Une RELIGIEUSE               |
| 29. <i>La Vénérable Mère d'Youville</i> .....                        | R. P. Antoine DRAGON, S. J.  |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> .....                                    | Abbé Émile DUBOIS            |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> .....                           | XXX                          |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> .....                               | R. P. BARBARA, S. J.         |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie</i> .....                           | R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.  |
| pour jeunes gens.....  | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 33a <i>Le Choix d'un état de vie</i> .....                           |                              |
| pour jeunes filles.....  | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> .....           | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> .....                                     | Une RELIGIEUSE               |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> .....                            | Une RELIGIEUSE               |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> .....                          | C. DE BEUGNY                 |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> .....                          | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> .....                        | Abbé Clovis RONDEAU          |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> .....                        | R. P. DELAPORTE, S. J.       |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> .....                      | R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.  |

\*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 22 et 23 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité; franco \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus. Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal

Tél. ★St-Louis 7327

BNG



000 190 248

